



JOURNÉE D'ACCUEIL
DES PROFESSEURS DES ÉCOLES STAGIAIRES
NOMMÉS EN HAUTE SAÔNE

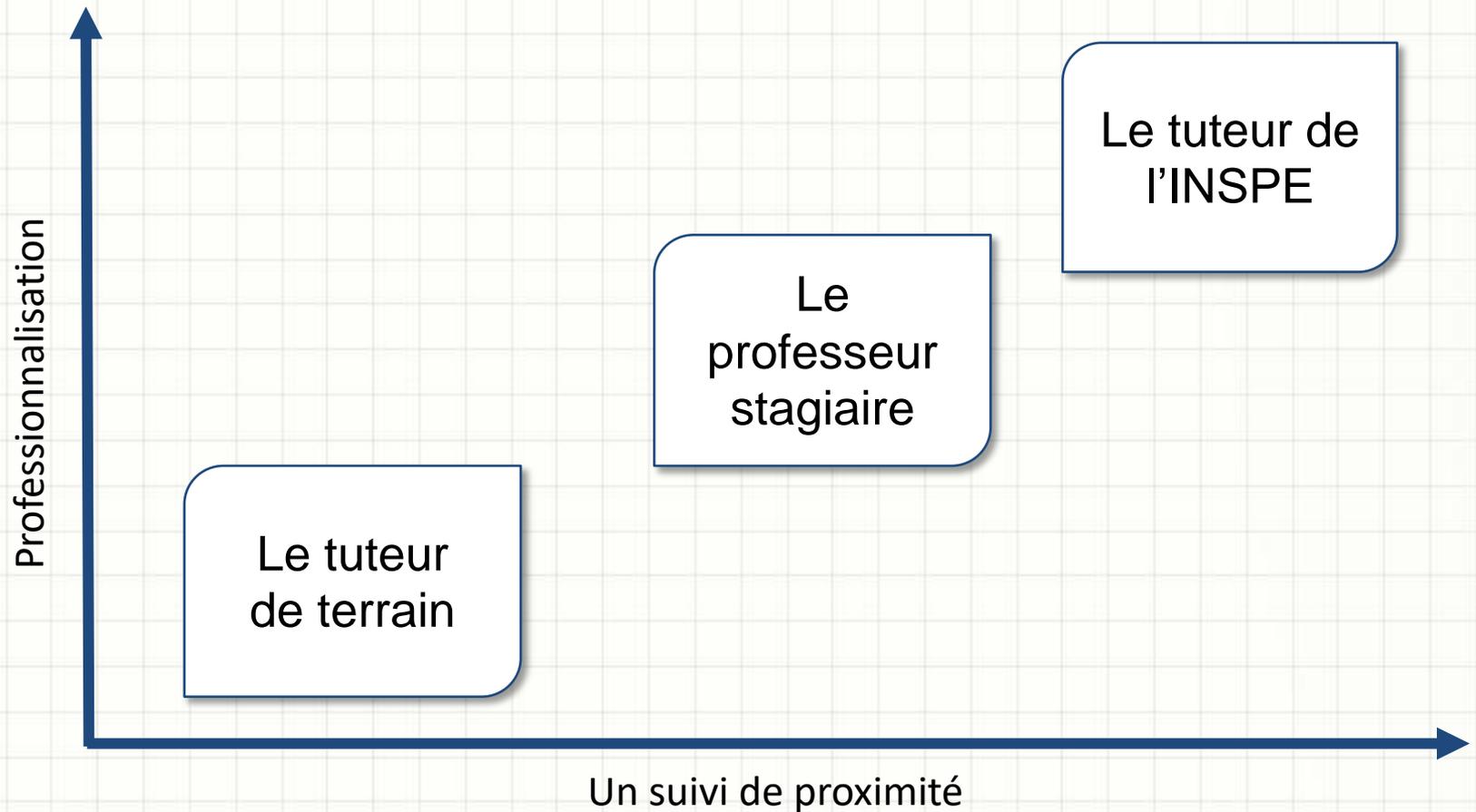
Mardi 6 juillet 2021

• 3 axes en début d'année

- Accompagner la prise de fonction
- Renforcer les liens avec l'école d'accueil, l'équipe de circonscription
- Prendre en compte le parcours des étudiants et mettre en place un accompagnement personnalisé



Un double tutorat



Le tuteur de terrain : un PEMF

Professeur des écoles maître-formateur

- Il favorise l'accueil et l'intégration du professeur stagiaire
- Il apporte une aide à la prise en charge de la classe
- Il fournit un apport conceptuel sur les savoirs d'expérience

Les obligations réglementaires de service des enseignants-stagiaires

Charge d'enseignement : 12 heures hebdomadaires : le lundi, mardi, **les enseignants-stagiaires doivent 54 h** (50% des 108 heures annuelles) réparties de la manière suivante :

- 18 heures dévolues aux activités pédagogiques complémentaires (le lundi, mardi),
- 6 heures pour la participation aux conseils d'école,
- 12 heures à des travaux en équipes pédagogiques (activités au sein des conseils des maitres de l'école et des conseils des maitres de cycle)
- 6 h de formation et d'animations pédagogiques
- 12 heures réservées au tutorat assuré par les PEMF.

➤ LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES DU PROFESSEUR DES ÉCOLES

Le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013) se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

	Compétences individuelles	Compétences individuelles et collectives	Compétences collectives
Intégration dans le système éducatif	1. Faire partager les valeurs de la République	6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	10. Coopérer au sein d'une équipe
	2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves 12. Coopérer avec les parents d'élèves	11. Contribuer à l'action de la communauté éducative 13. Coopérer avec les partenaires de l'école
Maîtrise et intégration des savoirs	7. Maîtriser la langue française à des fins de communication		
	P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement		
	8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier		
	9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier		
Expertise dans les apprentissages	3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage		5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
	P3. Dans le contexte d'exercice : construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves		P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves
	4. Prendre en compte la diversité des élèves		
Développement professionnel		14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	
		P1. Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	

- ❖ Des indicateurs pour compléter le livret de formation de suivi et d'évaluation

Le BO en ligne : http://cache.media.education.gouv.fr/file/13/04/3/encart6379_fiche14_404043.pdf

B.O.

Bulletin officiel n° 13 du 26 mars 2015

Fiche n° 14 - Outil d'accompagnement : descripteurs des degrés d'acquisition des compétences à l'entrée dans le métier

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Compétence	Composante de compétence	1	2
1. Faire partager les valeurs de la République	<ul style="list-style-type: none">• Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République : la liberté, l'égalité, la fraternité, la laïcité, le refus de toutes les discriminations.• Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.	<p>Fait circuler la parole en veillant à l'expression de chaque élève et au respect mutuel.</p> <p>Sait distinguer, dans les propos des élèves, ce qui relève de leur libre expression et ce qui, parce que contraire aux valeurs portées par l'école, appelle une correction explicative.</p>	<p>Organise des débats argumentés et commence, lorsque la situation s'y prête, à déléguer les rôles d'animation et de modération.</p> <p>Suscite le questionnement et la mise à distance des opinions exprimées.</p>

- ❖ Déclinaison académique

Harmonisation des attendus minima des 2 visites communes

Groupe de travail ESPE / DSDEN 90 du 6/09/2016 – Réunion des formateurs ESPE/DSDEN du 28/09/2016

4. Compétences éducatives et pédagogiques nécessaires à la mise en œuvre de situations d'apprentissage et d'accompagnement des élèves divers

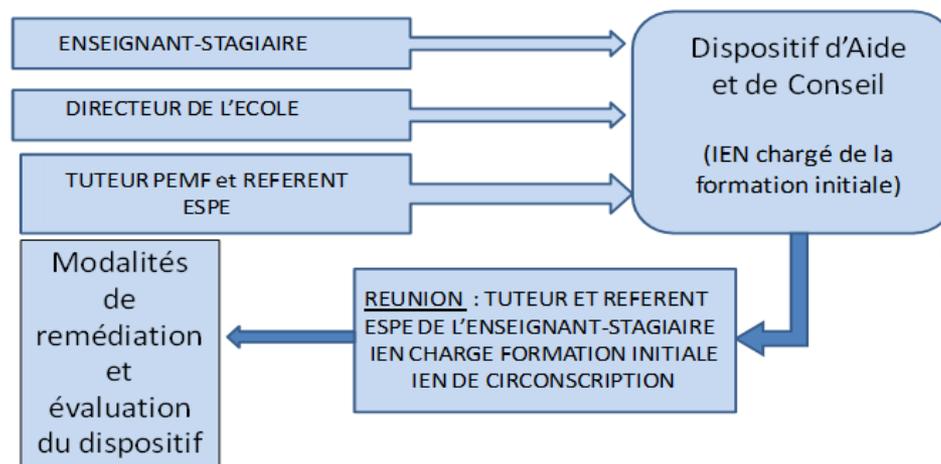
<p>P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves P5. Evaluer les progrès et les acquisitions des élèves CC3 Connaître les élèves et les processus d'apprentissage CC4 Prendre en compte la diversité des élèves CC5 Accompagner les élèves dans leur parcours de formation</p>	<p>Visite commune 1 Indicateurs observables</p>	<p>Visite commune 2 Indicateurs observables</p>
<p><input type="checkbox"/> Encadre les élèves et le groupe classe, fait preuve de vigilance à l'égard des comportements inadaptés et sait approprier le niveau d'autorité attendu à la situation</p>	<p><input type="checkbox"/> Est-ce que tous les élèves se mettent au travail, se mettent en action par rapport à ce qui est demandé ? <input type="checkbox"/> Temps d'entrée, de sortie, de regroupement : écart entre ce que le stagiaire perçoit et ce que le formateur a vu.</p>	<p><input type="checkbox"/> Tous les élèves se mettent au travail et en action par rapport à ce qui est demandé <input type="checkbox"/> Temps d'entrée, de sortie et de regroupement anticipés, encadrés, gérés. <input type="checkbox"/> Met à exécution ses rappels à l'ordre individuels et collectifs <input type="checkbox"/> Adapte les sanctions à l'âge des élèves</p>
<p><input type="checkbox"/> Instaure un climat serein et de confiance au sein de la classe</p>	<p><input type="checkbox"/> A-t-il des échanges avec les élèves « en dehors » des temps de classe ? <input type="checkbox"/> Est-ce que les élèves participent facilement lors des séances ? (notamment les élèves en difficulté) <input type="checkbox"/> Niveau sonore : le PES arrive-t-il à instaurer des moments de calme ? <input type="checkbox"/> Fait-il respecter les prises de parole de chacun ? <input type="checkbox"/> A-t-il des attentions (paroles, gestes) bienveillantes envers ses élèves ?</p>	<p><input type="checkbox"/> Echanges avec les élèves en dehors des temps de classe observés <input type="checkbox"/> Participation spontanée des élèves en cours de séance et sollicitation des élèves en difficulté <input type="checkbox"/> Niveau sonore adapté, avec des temps de retour au calme si nécessaire <input type="checkbox"/> Bonne gestion des prises de parole de chacun <input type="checkbox"/> Attentions bienveillantes (paroles, gestes) envers les élèves</p>
<p><input type="checkbox"/> Encourage et valorise ses élèves</p>	<p><input type="checkbox"/> Bienveillance <input type="checkbox"/> Evaluation positive <input type="checkbox"/> Dire clairement que le PES va vers l'élève puni dans un instant T+1h pour un mot positif <input type="checkbox"/> Encourage et félicite les élèves (sur leur travail et leur attitude)</p>	<p><input type="checkbox"/> Bienveillance <input type="checkbox"/> Evaluation positive <input type="checkbox"/> Après sanction, capacité à maintenir un contact positif avec l'élève et à le réintroduire dans le groupe <input type="checkbox"/> Encourage et félicite les élèves (sur leur travail et</p>

Un accompagnement personnalisé

- Des visites en classe de septembre à avril
 - 4 visites du tuteur PEMF / DSDEN dont une visite conjointe avec le PESPE
 - 1 visite évaluative avec le PESPE et un autre PEMF

En cas de difficultés Dispositif d'Aide et de Conseil

DAC



Dispositif de remédiation mis en place

- Renforcement de l'aide pédagogique par les tuteurs
- Visite(s) supplémentaire(s)
- Stage d'observation et/ou mise en œuvre pédagogique dans une classe d'application
- Autres modalités :

Le profil Tuteur académique a été sélectionné

COMPAS 1d

ACCUEIL

venue sur l'application COMPAS 1d . Pour accéder à la liste des stagiaires utilisez le menu "Gestion/Stagiaires".

Type(s) de dépôts	Nombre de stagiaires dont le dépôt		
	a été fait	est en brouillon	est à faire
Bilan: livret de suivi et d'évaluation- visite évaluative	3	0	3
Avis entretien professionnel	0	0	6
Dispositif d'accompagnement concerté	3	0	3
Livret de suivi et d'évaluation : compte-rendu de la visite 1	3	0	3
Livret de suivi et d'évaluation : compte-rendu de la visite 2	3	0	3
Livret de suivi et d'évaluation : compte-rendu de la visite 3	3	0	3
Livret de suivi et d'évaluation : compte-rendu de la visite 4	3	0	3

Webmail CONVERGENCE Besançon

<https://convergences.ac-besancon.fr/>



The screenshot shows the login interface for the Académie de Besançon professional messaging system. At the top left, there is the French flag and the text 'Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse' and 'Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche'. To the right is the 'académie Besançon' logo, which includes a stylized 'É' in a circle. Further right, the word 'messagerie' is displayed. Below these elements are two input fields: 'Nom d'utilisateur :' and 'Mot de passe :'. A 'Connexion' button is positioned below the password field. A blue link reads 'Je ne connais pas mon identifiant et/ou mon mot de passe'. A red banner at the bottom contains the warning: 'ATTENTION AUX SPAMS : Ne donnez jamais vos identifiants et mots de passe !!!'. At the very bottom, it says 'Oracle © Académie de Besançon'.

Activer, personnaliser et utiliser sa messagerie professionnelle académique

Liste berceaux PE stagiaires 2021-22

	Circonscrip	Ecole		Niveau de classe	Téléphone	Adresse mail	NOM	Prénom
1	Gray	Marnay	C3	CM1-CM2	03 84 31 73 03	ecole.marnay@ac-besancon.fr	PIEL	Carole
2	Gray	Marnay	C3	CM2	03 84 31 73 03	ecole.marnay@ac-besancon.fr	LONGET-BURGY	Lucie
3	Gray	Edmond Bour Gray	C2	CE2	03 84 65 21 75	ecole.bour.gray@ac-besancon.fr	BRYON	Céline
4	Gray	Dampierre-sur-Salon	C1	PS	03 84 67 14 40	ecole.dampierre-salon@ac-besancon.fr	BAULARD	Amélie
5	Gray	Gy		CE1-CE2	03 84 31 39 01	ecole.gy@ac-besancon.fr	CARRIERE	Amélie
6	Lure	Héricourt Grandjean	C2	CE1-CE2	03.84.46.00.58	ecole.grandjean.hericourt@ac-besancon.fr	THEVENIN	Natacha
7	Lure	Coisevaux	C3	CM	07.82.98.54.29	pole.coisevaux@wanadoo.fr	DUCRET	Laurine
8	Lure	Moffans	C1	MS	03.84.63.01.58	ecole.moffans@ac-besancon.fr	VENERITO	Adelyne
9	Lure	Ecole maternelle La pologne	C1	GS	03.84.30.15.87	maternelle.pologne.lure@ac-besancon.fr	SARR	Marina
10	Lure	Ecole maternelle La pologne	C1	GS	03.84.30.15.87	maternelle.pologne.lure@ac-besancon.fr	CORDIER	Barbara
11	Lure	Saulnot	C2	CE	03.84.27.45.74	ecole.saulnot@ac-besancon.fr	BERRARD	Lucy
12	Lure	Roye	C3	CM2	03.84.62.78.23	ecole.roye@ac-besancon.fr	BOURQUE	Emma
13	Lure	Clairegoutte	C2/C3	CE2/CM1	03.84.63.00.94	ecole.clairegoutte@ac-besancon.fr	VEYRE	Agathe
14	Lure	Ecole primaire Ronchamp	C3	CM2	03.84.63.56.80	ecole.ronchamp@ac-besancon.fr	ROTH	Mathieu
15	Luxeuil	Les Fougères Fougerolles	C1	PS/MS	03 84 49 10 61	ecole.les-fougères.fougerolles@ac-besancon.fr	CORDIER	Estelle
16	Luxeuil	Saint-Sauveur	C3	CM1/CM2	03 84 40 02 80	ecole.saint-sauveur@ac-besancon.fr	GROSJEAN	Anthony
17	Luxeuil	Melisey	C3	CM1/CM2	03 84 63 22 66	ecole.melisey@ac-besancon.fr	CROZET	Eliot
18	Luxeuil	Melisey	C1	PS/MS	03 84 63 22 66	ecole.melisey@ac-besancon.fr	RAPEBACH	Thomas
19	Luxeuil	Franchevelle	C3	CM2	03 84 94 75 14	ecole.centre.citers@ac-besancon.fr	GHALEM	Farah
20	Luxeuil	Bouligney	C1	PS/MS/MS	03 84 94 22 83	ecole.bouligney@ac-besancon.fr	ROGER	Alexia
21	Luxeuil	Raddon	C3	CE2/CM1	03 84 94 65 84	ecole.raddon@ac-besancon.fr	FORGES	Corinne
22	Vesoul 1	Etuz	C1	PS/MS	03.84.61.74.79	ecole.etuz@ac-besancon.fr	LORTIOIS	Corentin
23	Vesoul 1	Vesoul Picasso	C2	CE2	06.44.30.25.69	ecole.picasso.vesoul@ac-besancon.fr	GUILLAUME	Marion
24	Vesoul 1	Vesoul Picasso	C2	CE2	06.44.30.25.69	ecole.picasso.vesoul@ac-besancon.fr	OMRI	Najoua
25	Vesoul 1	Vesoul Matisse	C2	CE1-CE2	03.84.76.06.51	ecole.matisse.vesoul@ac-besancon.fr	GALIMARD	Lucie
26	Vesoul 1	Boult	C2	CE1-CE2	03.84.91.78.65	ecole.boult@ac-besancon.fr	PRUDENT	Anne-Sophie
27	Vesoul 1	Villersexel	C3	CM	03.84.20.60.51	ecole.villersexel@ac-besancon.fr	FAYARD	Emma
28	Vesoul 1	Rioz	C3	CM	09.67.44.33.62	ecole.rioz@ac-besancon.fr	POULET	Elise
29	Vesoul 1	Dampierre Sur Linotte	C3	CM1/CM2	03.84.78.30.07	ecole.dampierre-sur-linotte@ac-besancon.fr	COLLOT	Sylvain
30	Vesoul 1	Montbozon	C1	MS/MS	09.61.20.44.64	ecole.montbozon@ac-besancon.fr	CALLS	Julien
31	Vesoul 2	Faverney	C1	PS	03 84 91 31 37	ecole.faverney@ac-besancon.fr	CARREZ	Julie
32	Vesoul 2	Noroy-le-Bourg	C3	CM1	03 84 76 44 12	ecole.noroy-le-bourg@ac-besancon.fr	MOUNOT	Charles
33	Vesoul 2	Port sur Saône Pergaud	C2/C3	CE2/CM1	03 84 91 58 22	ecole.pergaud.plage.port-sur-saone@ac-besancon.fr	CHIERICI	Gaëlle
34	Vesoul 2	Scey sur Saone	C1	Maternelle	03 84 92 73 85	ecole.scey-sur-saone@ac-besancon.fr	DARGOS	Fabienne
35	Vesoul 2	Vaivre	C3	CM2	03 84 78 57 18	ecole.lac.vaivre@ac-besancon.fr	SCHNOEBELEN	Anaëlle
36	Vesoul 2	Combeaufontaine	C1	MS/MS	03 84 92 13 24	ecole.combeaufontaine@ac-besancon.fr	GUENIN	Céline
37	Vesoul 2	Aboncourt Gésincourt	C1	PS/MS/MS	03 84 68 70 46	ecole.aboncourt-gesincourt@ac-besancon.fr	VERNET	Nina
38	Vesoul 2	Port sur Saone St Valère	C2	CE1/CE2	03 84 91 52 00	ecole.saint-valere.port-sur-saone@ac-besancon.fr	BUFFIERE	Célia

Lorsque 2 PES sont nommés dans la même école, le barème (rang au concours) s'applique pour choisir son niveau



Juillet 2021

A l'attention des directeurs et des enseignants des écoles accueillant des professeurs stagiaires

Des informations concernant les professeurs des écoles stagiaires en poste à mi-temps

Le professeur stagiaire a réussi le concours de professeur des écoles.

Il est fonctionnaire stagiaire. Il exerce à mi-temps. **Il est en classe les lundis, mardis.** Le reste de la semaine, il est étudiant à l'INSPE, (*Institut Supérieur du Professorat et de L'Education*). Il peut suivre les cours pour obtenir un Master MEEF (*Métiers de l'Enseignement de l'Education et de la Formation*) ou être inscrit à l'INESPE pour obtenir un diplôme universitaire (DU) s'il est déjà titulaire d'un Master ou d'une équivalence.

Cette année de formation en alternance est dense. D'une part, le stagiaire-étudiant est en situation professionnelle. Il est responsable d'une classe qu'il partage avec un collègue, il est membre de l'équipe pédagogique. Il met en œuvre au sein de l'école les compétences du professeur des écoles. Ces dernières seront évaluées en vue de la titularisation à l'issue de cette année scolaire. D'autre part, il poursuit un cursus universitaire : validation des unités d'enseignement à la fin de chaque semestre, rédaction d'écrits (mémoire pour les M2) en lien avec le travail de recherche.

La prise de fonction, la rentrée

Un accueil est prévu le mardi après-midi 6 juillet 2021, suivi de deux journées organisées par la DSDEN 70 et l'INSPE le lundi 30 et 31 août.

Il rejoint son école d'affectation le jour de la prérentrée des enseignants: le mercredi 1 septembre.

Les obligations règlementaires de service des enseignants-stagiaires

Charge d'enseignement : 12 heures hebdomadaires : les lundis et mardis. En dehors de 12 h hebdomadaires, **les enseignants-stagiaires doivent 54 h** (50% des 108 heures annuelles).

Une fiche de service spécifique PES précisera la répartition des heures.

Il est important pour sa formation que le professeur stagiaire appréhende les divers aspects du métier d'enseignant et qu'il participe à la vie de l'école. Il convient donc de tenir compte des contraintes des emplois du temps de l'INSPE pour planifier certaines réunions. Le stagiaire étudiant aura des difficultés à être présent à un conseil d'école un jeudi soir à 17h00 ou à participer à une sortie scolaire les jeudis ou vendredis. Aussi, certaines heures de concertation, un conseil d'école au moins pourront avoir lieu le lundi ou le mardi.

Le professeur stagiaire tiendra à jour un récapitulatif des heures effectuées. Il est enseignant de l'école, il est présenté comme tel, il fait donc partie de la liste de diffusions des informations, il possède une clé de l'école, un code photocopieur... Il a accès aux diverses ressources de l'école. Il participe aux différents services (accueil, surveillance des récréations), aux réunions de classe et diverses rencontres avec les parents.

L'organisation du service au sein de la classe

Se reporter au document : **partager sa classe**

L'accompagnement et le suivi du professeur stagiaire

Le professeur stagiaire bénéficie tout au long de cette année de formation de l'aide de ses tuteurs : un maître formateur (PEMF) et un professeur de l'INSPE (PINSPE). Il s'agit d'un accompagnement à distance par mail et en présentiel par le biais de rencontres. 4 visites sont prévues en classe.

Des visites supplémentaires seront possibles dans le cadre d'un Dispositif d'Accompagnement Complémentaire (DAC). Ce dernier sera élaboré avec les équipes de circonscription, avec intervention possible des CPC.

L'équipe enseignante contribue également à la professionnalisation du professeur stagiaire par l'accueil que vous lui réservez, par une organisation de l'école concertée et explicitée et par des réponses ponctuelles que vous pouvez apporter en complément des conseils des tuteurs. Cette aide en contexte est précieuse pour un débutant.

Une rubrique : PROFESSEUR

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, vous pouvez joindre :

• Sophie Pfauwadel, PEMF, Chargée de mission formation initiale :
03 84 75 16 54 / sophie.pfauwadel@ac-besancon.fr

• En cas de difficultés particulières, l'équipe de circonscription est également disponible.

Une rubrique : [PROFESSEUR STAGIAIRE](#) est disponible sur le site CIRCO 70

PROFESSEURS STAGIAIRES EN
HAUTE-SAÔNE

RECHERCHER SUR LE SITE

Rechercher...



OUVERTURE DE COMPTES

Blog

Twitter

ENT

PROFESSEURS STAGIAIRES EN HAUTE-SAÔNE

ACCUEIL DANS LE DÉPARTEMENT DE HAUTE- SAÔNE

🕒 8 JUILLET 2020 👤 SPFAUWADEL ✎ MODIFIER

Vous avez réussi le concours de professeur des écoles et vous êtes nommé en Haute-Saône.

Bienvenue dans le département de la Haute-Saône (*lien à venir vers la plaquette enseigner en haute-Saône*)

Vous trouverez sur ce site et dans [la rubrique professeurs stagiaires en Haute-Saône](#), différentes informations qui vous permettront une première entrée dans le métier à distance avant les journées d'accueil de fin août.

[Deroulement-journees-daccueil-PES-2020](#) : jeudi 27 août et vendredi 28 août.

Dispositif d'accueil des professeurs des écoles stagiaires et aide à la prise de fonction 2021/ 2022

Lundi 30 août	Mardi 31 Août	Mercredi 1 septembre	Jeudi 2 septembre	Vendredi 3 septembre	Lundi 6 septembre	Mardi 7 septembre
Accueil et intervention de Monsieur le Recteur tous les professeurs stagiaires 1 er et second degré <i>horaires et modalités à préciser</i>	A l'INSPE / DSDEN 9h00- 12h00 Présentation de l'accompagnement, du suivi et du rôle des tuteurs <i>Site de Vesoul</i>	Journée de pré-rentrée dans l'école d'affectation	10h00/ 12h00 Aide à l'entrée dans le métier <i>Site de Vesoul</i>	Journée d'observation en classe Avec l'enseignant du jeudi vendredi	En Classe	En Classe
Entretien positionnement pour les étudiants concernés (en fonction de leur cursus) INSPE Site de Vesoul	14h00-16h00 La posture de l'enseignant à partir des représentations initiales Echange par groupes tuteurs PEMF / PES <i>Site de Vesoul</i>		Rentrée INSPE M2 MEEF à Vesoul DU à Besançon			
Mercredi 8 septembre	Jeudi 9 septembre	Vendredi 10 septembre		Lundi 13 septembre		
	Dispositif d'aide à l'entrée dans le métier Et cours à l'INSPE <i>Site de Vesoul</i>	Dispositif d'aide à l'entrée dans le métier Et cours à l'INSPE <i>Site de Vesoul</i>		En Classe 17H00 Réunion d'accueil avec les équipes des circonscriptions IEN et CPC à confirmer		